

## S'opposer à la mise en place des contrats d'interface

Par Annick Fontbonne, syndiquée SNCS de la section de Montpellier

Pour s'opposer à la mise en place des contrats d'interface que le directeur général compte instaurer pour « 100 chercheurs d'excellence » choisis (comme d'habitude) par des comités ad hoc... et qui auront leur salaire augmenté de plus de 50 %, je vous propose d'exprimer symboliquement la désapprobation des chercheurs de l'INSERM.

Concrètement, il serait souhaitable que tous les chercheurs de l'INSERM, chargés comme directeurs, envoient un dossier. Si tous les syndiqués SNCS initient cette démarche, on peut envisager la mise en place d'une structure pour aider l'ensemble des chercheurs à définir, dans leur dossier, un projet qui peut être éventuellement « concrétisé » pour l'occasion (et même sûrement, pour beaucoup d'entre nous !).

Symboliquement, je trouve qu'il n'y a pas de raisons que certains d'entre nous, et probablement nombreux, ne se jugent pas « assez bons » a priori pour prétendre à une revalorisation substantielle de leur salaire (et on verra après comment le comité *ad hoc* se débrouillera pour « trier » 2000 dossiers...).

Le dossier à remplir ne me semble pas présenter de difficultés particulières, aucune signature n'est demandée (ni du directeur d'unité, ni de l'administration déléguée, ni des organismes « d'interfaces » pressentis -étonnant d'ailleurs, non ?-). Mais il faut faire vite car la date limite est fixée au 4 décembre.

Cette action dépend de notre capacité à mobiliser l'ensemble de la communauté scientifique : c'est si et seulement si tous ou presque tous les chercheurs répondent que cette action permettra d'envoyer à Christian Bréchet un message clair de rejet de ses lubies despotiques et incohérentes.

Je vous propose donc de remplir vous-mêmes et de faire remplir le dossier à tous les collègues INSERM que vous connaissez. Vous pouvez télécharger le dossier sur le site INSERM (Contrats d'interface, sur la page d'accueil) et le leur transmettre.

S'ils ont besoin d'aide, dites-leur de s'adresser à moi (fontbon@montp.inserm.fr) ou au siège du syndicat (snscs2@cnrs-bellevue.fr). ■